

L'ACTU À LA LOUP'

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



N°128
JANVIER
2025



RETOUR EN IMAGES



Tracteur illuminé.



Spectacle pour les jeunes enfants offert par Attired'L



Soirée open bar organisée par le Tennis club.



Remise de médailles aux bénévoles du Football club.



Don à la mairie d'un tableau représentant Louplande par M. Davoine.



Cérémonie du 11 novembre.

Chères Louplandaises, Chers Louplandais,

Au cours du 1^{er} semestre 2024, nous avons achevé les travaux concernant la rénovation et la mise en sécurité de l'église et la rénovation thermique de notre groupe scolaire. Deux projets structurants et très importants en termes d'ampleur et d'avenir pour notre commune qui ont nécessité un engagement financier conséquent d'un montant total de 1 735 000 € HT, comprenant les travaux, les études et la maîtrise d'œuvre. L'ambition de rénovation de ces deux bâtiments communaux était nécessaire au regard de la pérennité dans le temps de notre église, et l'amélioration du confort d'usage des locaux scolaires, et aussi l'amélioration de la performance énergétique indispensable pour réduire les dépenses d'énergie.

Cela a pu être possible, pour une commune de notre importance, grâce au niveau des subventions de 70 % octroyées par l'État (DETR et Fonds vert), Le Conseil régional des Pays de La Loire, Le Conseil départemental, l'ADEME (Fonds chaleur) et le Fonds européen LEADER.

Il est important de préciser que ce résultat est l'aboutissement d'une réflexion démarrée en début de mandat (2020) avec l'ANCT (Association Nationale de la Cohésion des Territoires) qui nous a permis d'avoir du temps pour communiquer, d'innover et de déposer des dossiers bien préparés et argumentés correspondants aux cahiers des charges des appels à projets des différents financeurs. Cette anticipation nous a permis d'être présents au bon moment.

Selon notre engagement, nous avons démarré en juin notre réflexion sur la rénovation et l'extension de notre salle du Temps Libre.

En première phase nous avons mobilisé trois collectifs : Présidents et membres d'associations ; habitants et riverains ; Conseil d'école, pour définir précisément les besoins d'usages et les exigences d'utilisation de cette salle à l'avenir. Ce temps d'écoute dans le cadre d'une participation citoyenne est pour nous essentiel pour calibrer



au plus juste le dimensionnement du projet, son fonctionnement en adéquation avec les capacités financières de notre commune.

Début 2025, nous allons choisir notre maître d'œuvre pour élaborer l'avant-projet définitif pour les études techniques, les plans d'aménagement et le chiffrage précis de ce projet. Ensuite, nous déposerons les demandes de subventions en fonction des différents appels à projets qui se présenteront. Après une longue période de recherche d'un repreneur et une négociation avec les Douanes pour le maintien du Tabac sur notre commune, notre commerce multi services « Épicerie, Bar, Tabac, Jeux » a ouvert après plus de 18 mois de fermeture. Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Roisse, les nouveaux propriétaires et leur souhaitons tous nos vœux de réussite. Bien évidemment, je vous invite à consommer et à acheter dans leur magasin. Ce choix d'achat est très important pour la pérennité de ce commerce de proximité, maillon indispensable à la vitalité commerciale de notre centre bourg.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets pour cette année 2025.

Noël Tellier

Directeur de la publication : Noël Tellier • Rédaction et conception : équipe municipale • Photos : Commune de Louplande, DR • Impression sur papier écologique : Compo 72 - Le Mans • Tirage : 750 exemplaires • Distribution : Commune de Louplande • Dépôt légal : à parution.



LE PROJET DE LA SALLE DU TEMPS LIBRE

Le 12 septembre dernier nous avons à nouveau réuni les trois collectifs : Présidents et membres d'associations, riverains et habitants et le conseil d'école avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage AMENAO. Cela nous a permis de présenter un état des lieux de la salle : l'utilisation actuelle, les difficultés rencontrées au niveau des usages de cette salle, problème d'acoustique intérieur, bruits extérieurs importants pour les riverains, absence d'estrade et de local de rangement, de cuisine pour la préparation des repas, mauvaise performance énergétique, mise aux normes PMR notamment des sanitaires et du hall d'accueil. Cela a été l'occasion de restituer les attentes des collectifs concernant les usages, les attentes et l'organisation fonctionnelle future.

Trois scénarii ont été présentés représentant des niveaux d'extension différents :

	Surface actuelle	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Salle polyvalente	220	400	300	220
Salle des associations	81	81	81	81
Estrade de scène	0	45	40	35
Zone de régie	0	15	Sur la scène	Sur la scène
Hall d'entrée	19	70	45	25
Zone de stockage	0	80	60	60
Sanitaires	13	40	40	25
Cuisine - office	13	40	35	30
Vestiaires	0	50	30	15
Local soin	0	10	10	0
Local technique	0	10	10	10
TOTAL	346	841	651	501
Zone livraison office	-	15	15	15
Zone Poubelles	-	10	10	10
Coût estimatif travaux	-	2 170 000	1 660 000	1 310 000
Honoraires et frais divers et aléas 3 % révision de prix	-	490 000	370 000	290 000
TOTAL HT	-	2 660 000	2 030 000	1 600 000

Après échanges, le scénario 1 a été abandonné à cause de son coût que la commune ne pourrait pas supporter au niveau financier. De plus, cette hypothèse rapproche par les extensions en pignon et en latéral (rue du Stade) l'implantation de la salle proche, des habitations et rend difficile l'accessibilité de l'école par le portail arrière.

À la demande des riverains, nous envisageons donc l'extension de la salle des fêtes plutôt vers l'entrée côté parking pour l'implantation de l'office, local de stockage, vestiaire, l'agrandissement du hall et au pignon pour l'estrade et le stockage ci-joint, l'esquisse du plan du scénario retenu.

Au final, nous nous orientons vers le scénario 3

qui permettrait une bonne synthèse entre les besoins et les attentes fonctionnelles et la capacité financière de la commune.

À ce stade de la réflexion, malgré les grandes incertitudes actuelles nous poursuivons notre étude de faisabilité jusqu'au stade de l'avant-projet définitif (APD). Pour cela, nous allons consulter des maîtres d'œuvre dans le cadre d'un MAPA (Marché Public à Procédure adaptée) pour cette étude technique et financière approfondie. Le choix de ce maître d'œuvre devrait se réaliser en mars 2025. Avec cette étude nous pourrions déposer des demandes de subventions au 2^{ème} semestre 2025 et début 2026.

6 à 7 ml



URBANISME : LES PERMANENCES DU CAUE



Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Sarthe (CAUE) conseille, informe, sensibilise et forme le grand public, les collectivités, les professionnels et le jeune public au travers de conseils aux particuliers, de visites, d'expositions, d'actions en milieu scolaire, de publications...

Architecture, paysage : conseils gratuits aux particuliers

Les architectes et paysagistes concepteurs du CAUE conseillent les particuliers en amont de leurs projets, sur le choix d'un terrain ou sur tout projet de construction, de réhabilitation, d'extension d'une construction existante ou d'aménagement de leur jardin, lors de permanences gratuites :

- Au Mans, vous pouvez bénéficier des services suivants : permanence architecturale tous les vendredis, permanence paysagère deux vendredis par mois, permanence sur l'adaptation du logement, liée à la perte d'autonomie, sur demande. Pour prendre rendez-vous, contactez le CAUE de la Sarthe au 02 43 72 35 31.
- À Sillé-le-Guillaume, La Flèche et Mont-

val-sur-Loir, le troisième vendredi du mois. Pour prendre rendez-vous en Mairies à Sillé-le-Guillaume au 02 43 52 15 15, à La Flèche (service urbanisme) au 02 43 48 53 77, à Montval-sur-Loir au 02 43 38 18 00.

- À Rozé-sur-Sarthe, le quatrième vendredi du mois. Pour prendre rendez-vous, contactez le Service Urbanisme de la Communauté de communes du Val de Sarthe au 02 43 83 99 93.
- À Mamers et La Ferté-Bernard, le premier vendredi du mois. Pour prendre rendez-vous à Mamers, contactez la Maison du Département au 02 43 31 13 20, à La Ferté-Bernard, contactez la Mairie (service urbanisme) au 02 43 60 72 72.

Visites, conférences, expositions : des événements pour tous

Le CAUE de la Sarthe, c'est aussi toute l'année, des activités et des événements pour tous les publics : visites guidées en architecture et paysage, ateliers, exposés pratiques, expositions, conférences et un centre de ressources documentaires ouvert au public, sur rendez-vous.

Programme complet sur www.caue-sarthe.com.

LE CMJ EN ACTIONS

Côté réalisations, le CMJ a inauguré, avec Noël Tellier, Maire, et les Conseillers municipaux, l'espace anti-tabac créé devant l'école le samedi 8 novembre 2024. Une animation organisée par la Ligue contre le cancer a été proposée aux familles et à l'équipe enseignante pour sensibiliser et expliquer le fonctionnement de la démarche. Par ailleurs, le CMJ a tenu un stand lors du marché de l'avent le samedi 30 novembre. Le but était une vente de livres déclassés de la bibliothèque au profit du Téléthon. Les prix étaient libres. L'opération a permis de récolter 60 euros. Dans la continuité de ses actions, le CMJ a fait une collecte pour la troisième fois au profit des restos du cœur de la Suze-sur-Sarthe. Cette année c'était le thème des boîtes solidaires: les gens donnaient des boîtes qui contenaient différents objets (livre, vêtement, friandise...) et le

CMJ s'est chargé de les emballer pour les offrir à l'association. Enfin, pour finir l'année, le CMJ a organisé un concours de maisons illuminées : « nous avons fait le tour des maisons le vendredi 20 décembre et remettrons les récompenses pendant les vœux du Maire » annoncent les jeunes élus.

Les projets

Comme chaque année un tournoi multisports est prévu en début d'été : tennis, foot, basket et volley-ball au programme de cette journée. Le CMJ est en outre en relation avec un pompier pour organiser des sessions de sensibilisation aux gestes de premiers secours d'ici cet été, une vidéo est en préparation à destination de l'école primaire afin de montrer le fonctionnement et les actions du CMJ. Enfin, un projet de visite du sénat se dessine fin 2025 .



TÉLÉCOMMUNICATIONS : LA FIN DU CUIVRE

Aujourd'hui, le réseau cuivre a atteint ses limites en termes de débit et est plus énergivore que la fibre optique. Orange, en tant que propriétaire de ce réseau, a donc décidé d'organiser la fermeture progressive jusqu'à 2030. Pour la Sarthe cela se fera selon les dates suivantes : fermeture commerciale en janvier 2026, Communautés de communes Maine Cœur de Sarthe et Loué-Brûlon-Noyen en janvier 2027, fermeture pour le reste du territoire Sarthois en janvier 2028.

N'attendez pas le dernier moment pour basculer sur la fibre optique !

À l'approche de la fermeture, les opérateurs peuvent être très sollicités, et le temps de raccordement peut être long. Des travaux peuvent être nécessaires pour assurer la desserte interne de votre logement. Il est donc important d'anticiper ces démarches :

- Vérifiez si vous avez un service qui utilise encore le réseau cuivre pour votre connexion internet (si votre facture ou votre contrat mentionnent un abonnement ADSL), vos appels téléphoniques (si vous utilisez un téléphone fixe via le réseau téléphonique historique - prise en T), votre alarme

(dispositif de téléassistance, et autres appareils reliés via des fils en cuivre), vos services métiers (si vous êtes un professionnel).

- Choisissez votre opérateur et votre contrat. Vous êtes libre de contacter l'opérateur de votre choix, et de faire jouer la concurrence. Identifiez en fonction de vos services actuels et ceux désirés l'offre la mieux adaptée à vos besoins. Une fois votre décision prise, souscrivez un abonnement. Sans cette démarche individuelle, vous ne pourrez pas basculer sur la fibre.

- L'opérateur commercial choisi entre en relation avec Sartel, gestionnaire du réseau, afin de réaliser mon raccordement. Une fois ces travaux réalisés la bascule sur la fibre sera terminée.



INFO TRAVAUX

Dans le cadre du plan d'amélioration de la régularité et de la sécurisation de l'axe ferroviaire Nantes-Le Mans, SNCF réseau va procéder à des travaux de pose de clôtures sur les communes entre Noyen-sur-Sarthe et Allonnes.

Les travaux se dérouleront en deux temps :

- phase de préparation du terrain (débroussaillage, dépose des anciennes clôtures).
- installation de nouvelles clôtures.

Les opérations seront réalisées de nuit (22h à 6h) du 6 janvier au 28 mars 2025 du lundi au vendredi, de jour du 31 mars au 3 octobre 2025 du lundi au vendredi.

Conscientes des nuisances occasionnées, les équipes de SNCF Réseau remercient les riverains pour leur compréhension.



CIVISME : L'AFFAIRE DE TOUS !

Nous avons la chance de vivre dans une commune au cadre encore champêtre. Parce que le monde évolue vite, nous devons nous assurer que nos habitudes, nos réflexes, nos gestes soient en adéquation avec le respect d'autrui et le développement durable. La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, le maintien de notre qualité de vie doivent nous permettre de cohabiter ensemble en totale harmonie. Il nous appartient de faire que notre village nous soit agréable et où il y fait bon vivre. Pour ce faire, chacun d'entre nous, doit y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement, son quartier. Voici quelques règles et conseils qui permettront de mieux vivre tous ensemble !

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 16h. Ne laissez pas fonctionner vos appareils sonores et audiovisuels à grande intensité toute la journée. Lors de fêtes familiales qui peuvent être bruyantes, prévenez vos voisins des désagréments que cela peut occasionner.

Vivre avec son animal

Rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisance sonore, errance) : les animaux doivent être tenus en laisse en permanence ; les propriétaires doivent à chaque instant pouvoir maîtriser leur animal, plus particulièrement lors de rencontres avec d'autres personnes, surtout des enfants, des cyclistes et en présence d'autres chiens ; les propriétaires doivent être en possession d'un sac permettant de ramasser les déjections de



leur animal ; si l'animal est classé dangereux (de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie), il doit être équipé d'une muselière et tenu en laisse par une personne majeure.

Entretien et taille des haies

Il est important de respecter nos biens qu'ils soient publics ou privés comme les massifs de fleurs plantés et entretenus par la commune, les espaces verts communs ainsi que les installations et/ou mobiliers publics. L'ensemble de ces réalisations représente un coût important et participe à un cadre de vie agréable qu'il est indispensable de conserver en bon état. Le respect des propriétés privées s'inscrit dans ce même objectif. Les riverains doivent élaguer leurs arbres, arbustes et haies situés sur leur propriété en bordure de la voie publique et de la rivière, de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur celle-ci et que les branches ne viennent pas toucher les câbles EDF et de téléphone. Les plantations ne peuvent pas empiéter sur le domaine public routier (Code de la voirie routière). Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. L'entretien des trottoirs et pieds de murs (nettoyage et désherbage) incombent aux propriétaires et aux locataires.

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE CONSEILLÈRE

La prise de rendez-vous avec Coralie Hamel, conseillère numérique, se fait en ligne, via une interface pensée pour être simple et accessible à tous. Tout d'abord, choisissez le lieu de permanence en cliquant sur le rond blanc correspondant. Ensuite, sélectionnez la date qui vous convient sur le calendrier : les dates disponibles sont indiquées en noir, tandis que celles sans créneau apparaissent en gris clair. Il vous suffit alors de cliquer sur l'heure souhaitée pour réserver un créneau.



pas encore de compte courriel. Une fois vos informations renseignées, sélectionnez votre commune de résidence en cliquant sur la flèche dédiée, puis cochez la case blanche pour finaliser votre demande. Enfin, confirmez votre réservation en cliquant sur « Réserver ». Une page de confirmation s'affichera pour vous notifier que votre rendez-vous a bien été pris en compte. Vous pouvez alors fermer la page en

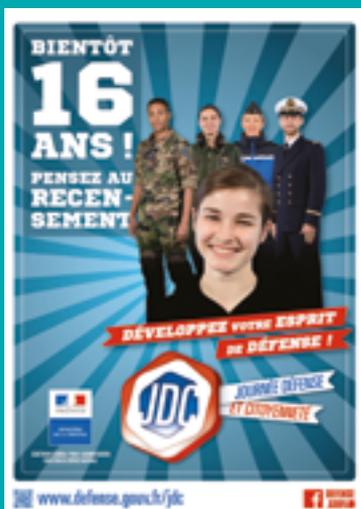
toute tranquillité.

Quelques informations à fournir

Après avoir sélectionné votre rendez-vous, vous serez invité à remplir un formulaire avec vos informations personnelles. Pas d'inquiétude si vous n'avez pas d'adresse de courriel : il est possible d'utiliser celle de la conseillère numérique directement (coralie.hamel@sarthe.fr). Cette flexibilité garantit que tout le monde puisse accéder au service, même ceux qui ne possèdent

Un service accessible à tous

Ce service s'inscrit dans une volonté de réduire la fracture numérique en offrant un accompagnement personnalisé. Que ce soit pour apprendre à naviguer sur Internet, utiliser des services en ligne ou résoudre des problèmes techniques, la conseillère numérique est là pour vous aider. Prenez dès aujourd'hui votre rendez-vous et faites un pas de plus vers une maîtrise sereine du numérique.



RECENSEMENT DÈS 16 ANS

Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. L'absence de cette démarche peut être pénalisante pour des inscriptions administratives (permis, examen, concours). Pour information, deux tutoriels ont été créés par la direction interministérielle du numérique (DINUM) en flashant le QR-code ci-contre : faire son recensement citoyen et participer à la journée défense et citoyenneté.



L'ACC : PROMOUVOIR LA CULTURE



L'Association culturelle cantonale (ACC) est composée de représentants des 15 communes du canton. Le Conseil départemental, membre de droit est représenté par Delphine Delahaye, qui assiste à toutes les réunions, et par Emmanuel Franco. Les missions de l'ACC sont de faire connaître le canton, développer la culture dans le Canton de la Suze-sur-Sarthe, réunir et aider les associations culturelles des différentes communes (par la gestion des demandes de subvention au Conseil départemental). L'association reçoit ses fonds des communes du canton, lesquelles versent une cotisation calculée au prorata du nombre d'habitants, et dont le montant est fixé chaque année, en accord avec toutes les municipalités, lors de l'Assemblée générale (0,16 € par habitant).

Retour sur 2024

L'année 2024 a été riche d'événements. Samedi 17 février : Assemblée générale à Chemiré-le-Gaudin avec élection d'une nouvelle présidente Isabelle Gohier, élue de Guécélard, en remplacement de Jean-Pierre Leroy, de Louplande, qui était Président depuis 2014. Dimanche 21 avril à Fillé : journée théâtre avec la troupe professionnelle « Cinémania et C^{ie} »

qui a accompagné les troupes de « jeunes amateurs » (les Vroivr'rires de Voivres-lès-le-Mans, La troupe des jeunes de Chemiré-le-Gaudin, Les Art'Mnésiques de Parigné-le-Pôlin). Dimanche 22 septembre en partenariat avec Chemiré-le-Gaudin : « Un dimanche Sarthois », exposition de la voiture « La Mancelle » et des cloches de l'église, marché artisanal, animation musicale avec orgue de barbarie, conteur de patois sarthois, repas champêtre avec une centaine de convives. Dimanche 3 novembre en l'église de Voivres-lès-le-Mans : concert gospel avec VocalOra dans le cadre de L'automne musical de l'ACC. En décembre, le concours photos a été reconduit sur le thème « ma commune en hiver ».

Projets 2025

Le programme 2025 devrait s'inscrire dans la continuité de 2024 avec des manifestations réparties tout au long de l'année, permettant ainsi à un large public d'assister à des moments culturels de qualité. Vous pouvez vous rapprocher du ou des délégués du Conseil municipal de votre commune pour toutes informations et éventuellement pour l'obtention de subventions cantonales au début de l'année 2025 : Catherine Bazoge et Patricia Bonhommet pour la commune de Louplande.

ATTIRE D'L

L'association Attire d'L a connu une année riche en événements. À commencer par le marché de Noël le 2 décembre 2023 qui a réuni 26 exposants sans compter la chorale, les promenades en calèche et le défilé de tracteurs illuminés. Puis l'après-midi théâtre le 28 janvier avec la pièce Toc toc du cercle de théâtre du Lude, un moment toujours apprécié par les spectateurs. En avril, gros chantier à la bibliothèque, il a fallu déménager environ 5000 livres pour permettre les travaux énergétiques. « *La Mairie nous a bien aidés mais le travail était considérable* » souligne l'association. Elle poursuit : « *début juin, nous avons offert à l'ensemble des maternelles et aux enfants de moins de trois ans de la commune un spectacle avec la Compagnie Fais pas ci, Fais pas ça. Un spectacle de qualité qui a plu aux petits comme aux accompagnatrices.* » Le 3 novembre, l'après-midi jeux de société a réuni une trentaine de joueurs, un peu moins que l'année précédente. « *En 2025, nous réfléchissons à faire cette animation sur la commune de Souigné-Flacé ou celle de Chemiré-le-Gaudin puisque nous les*



accueillons à la bibliothèque au même titre que les habitants de Louplande » indique l'association. Le marché de l'Avent a eu lieu le 30 novembre avec une quarantaine d'exposants. En 2025, le Cercle de Théâtre du Lude revient le 26 janvier pour présenter la pièce «*André Le Magnifique*», une pièce qui a obtenu plusieurs Molière. L'association annonce : « *un après-midi contes aura lieu en mars, la date restant à définir, mais nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'il s'agira de contes sarthois. Une dictée est également programmée, peut-être en mai.* »

Contact : bibliotheque.louplande@sarthefibre.fr ou 02 43 88 87 59.

Emprunt du matériel du Comité des fêtes auprès de David Rouger au 06 51 59 44 47.

FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves de l'école Mozart de Louplande, rattachée à la FCPE de la Sarthe, est animée par une volonté d'équité pour tous les élèves. L'équipe a deux missions principales : représenter les parents d'élèves au Conseil d'école, organiser des mani-

festations afin d'animer la commune, créer du lien social avec les parents et contribuer au financement des projets éducatifs scolaires des enseignants. « *En moyenne, nous donnons 4000 € par an à l'école* » rappelle l'association. Pour l'année 2025, plusieurs événements sont prévus sur la commune : le 1er mars aura lieu le Carnaval, avec le défilé des enfants dans Louplande ; le 17 mai sera organisée une exposition brick-storming : les enfants proposeront leurs créations faites à partir de petites briques, de figurines ou tout autre matériau de leur choix, sur le thème «*Imagine le monde en 2100* » ; en fin d'année, un loto spécial enfants sera reconduit compte tenu du succès rencontré en 2024. « *N'oubliez pas de conserver vos journaux et autres papiers pour les mettre dans la benne à papier qui sera à nouveau sur le parking du stade les 4 et 5 mars 2025 : cela contribue aussi à rapporter un peu d'argent pour l'école !* » conclut l'association.



GYMNASTIQUE

L'association de gymnastique de Louplande vous informe que vous pouvez encore vous inscrire au cours bien-être du jeudi matin (10h45 - 11h45) ainsi qu'au cours de renforcement musculaire du jeudi soir (19h30 - 20h30). L'association propose deux cours gratuits de découverte fit dance le mercredi 8 avril 2025 à 18h et le jeudi 17 avril 2025 à 18h30. Le nombre de places est limité, merci de vous inscrire par courriel : gymvolontairelouplande72@laposte.net. Pour tout renseignement complémentaire : 06 08 86 32 23.



GÉNÉRATION MOUVEMENT - CLUB DE LOUPLANDE

Le 10 septembre dernier, une visite de l'usine Claas Tractor était proposée aux membres de l'association. 33 adhérents ont participé à la découverte de cette entreprise. « 70 000 m² de bâtiments que nous avons parcourus pendant plus de 2h30. Nous avons suivi les différentes étapes de montage jusqu'au banc d'essai. L'atelier peinture est entièrement robotisé. Nous avons été étonnés par l'organisation automatisée des différents postes de travail, par l'ergonomie, la propreté. Nous avons également été impressionnés par l'aménagement récent

d'un bâtiment de 20 m de hauteur servant de magasin de stockage robotisé de 20 000 emplacements pour de petites pièces. Nous avons passé un après-midi de découverte fort intéressant » témoignent les participants.

Poule au pot

Organisée le 3 novembre 2024, le repas dansant annuel « poule au pot » a confirmé son succès habituel avec 270 personnes qui ont participé à ce moment festif. En 2025 la prochaine « poule au pot » aura lieu le dimanche 26 octobre.

FOOTBALL CLUB

Cela fait maintenant trois mois que les joueurs ont repris le chemin du stade, et bien que peu de changements aient eu lieu, voici un point sur les différentes équipes et actions du club : équipes séniors : Le club continue de compter deux équipes séniors, une équipe vétérans et une équipe de football à 7 pour les adultes ; pour les U12/U18, en partenariat avec le Bocage Manceau, sont alignées une équipe U12, quatre équipes U13, deux équipes U15 et deux équipes U17 ; Football Animation (tous licenciés à Louplande) : Le club a enregistré près de 50 licences enfants, garçons et filles. Pour les plus jeunes, plusieurs partenaires ont généreusement offert des équipements ces dernières saisons : les U7 ont reçu des maillots par Roinet Charpente, entreprise basée à Louplande, les U9 ont été équipés par Amex TP de Guécélard et le restaurant L'Écarlate de Trangé, les U13 par A l'Eau Élec de Louplande, les U15 ont reçu des tenues offertes par l'auto-école Vic-

tor de La Suze. Enfin, les U11 seront prochainement équipés (maillot et short) par DJ Le Mans, installé à Louplande. De plus, tous les enfants du club ont récemment reçu un sweat aux couleurs du club, offert par deux nouveaux partenaires : Vin'z Pizza et Artisan Plomberie Fretault, tous deux installés à Louplande. « *Nous vous invitons à consulter le calendrier en page 17 du présent "L'actu à la loup" pour suivre nos manifestations à venir* » précise le club. Petite nouveauté : le Football Club de Louplande organise une soirée le vendredi 4 avril 2025 à 19h30, pour remercier les partenaires et les bénévoles.



LOUPLANDE SPORT LOISIRS

Louplande sport loisirs est un club sportif qui propose six activités physiques : le cyclisme, la marche nordique, le tennis de table, le renforcement musculaire, le yoga et le qi gong. Pour la marche nordique, deux séances sont proposées par semaine les mardis et samedis de 9h à 11h sur le site de l'arche de la nature au Mans, approprié à cette marche par la qualité de l'environnement. Les séances sont encadrées par des animateurs, instructeurs et formateurs. Pour le cyclisme, est prévue une sortie le dimanche matin en loisirs de 9h à 11h30. Pour le tennis de table, les pongistes s'entraînent les lundis soirs de 20h30 à 22h30 pour le plaisir et la sensation du jeu à la salle des fêtes. Pour la section renforcement musculaire, les cours

s'adressent aux sportifs cherchant à optimiser leurs performances dans leurs disciplines mais aussi à toutes les personnes désireuses d'exercer une activité physique intense sur un temps court. Les séances sont programmées le dimanche de 9h30 à 10h30. Pour le yoga, deux séances sont organisées le mercredi de 19h à 20h15 et de 20h30 à 21h45 à la salle des associations avec notre professeure Laïla Mathieu. Pour le qi gong, Delphine Ragueneau, professeure de la Fédération qi gong, anime deux séances de 15 à 16 personnes le mardi de 17h à 18h15 dans une salle d'Étival-lès-Le Mans mise à disposition par cette commune, et le jeudi de 18h à 19h15 à la salle des associations. tarifs : 25€ pour le renforcement musculaire, 150€ pour le yoga et qi-gong, et une licence à 60€ pour pratiquer éventuellement trois disciplines (cyclisme, marche nordique, tennis de table).

Contact : Jean-Pierre Leroy
06 08 22 26 23 - jeanpierre_leroy@orange.fr



TENNIS CLUB



Le Tennis Club de Louplande maintient ses effectifs. 36 adhérents : 28 enfants et 8 adultes. 12 nouveaux enfants se sont inscrits cette année. Ils ont découvert le tennis grâce à l'opération « le tennis à l'école ». Nous renouvelerons l'opération en 2025 en partenariat avec l'école de Louplande et peut être celle de Soulligné-Flacé. Nous proposons des cours : le mercredi avec Jordan pour les enfants de moins de 12 ans et le samedi avec Guillian pour les plus de 12 ans et les adultes. « Nous continuons également à proposer des adhésions loisirs à 65€ permettant à tous de venir jouer sur le terrain » souligne

le club. Sont à nouveau engagées des équipes aux championnats d'hiver : une pour la catégorie 15-16 ans et l'autre pour la catégorie 17-18 ans. Les manifestations du club permettent d'assurer les cours et les engagements. « Nous avons organisé la deuxième édition de l'open Bar Karaoké soirée bretonne et notre sixième bourse aux jouets, qui ont été un franc succès. Pour 2025, nous réfléchissons à de nouvelles manifestations avec un concours de puzzles pour petits et grands et une soirée festive pour le 26 avril 2025 » rapporte le club.

Contact : Suzy Dieul - 06 58 98 30 76.

UNC / AFN

Le 28 août 2024 la sélection UNC/AFN de Louplande/Soulligné-Flacé organisait sa sortie à Saint-Caradec (22), avec une cinquantaine de participants, dans la ferme de « Marie Guerzaille », transformée en salle de spectacle avec des décors époustouflants, un musée agricole... « Le matin nous avons été accueillis chaleureusement par la famille Guerzaille pour une journée inoubliable placée sous les signes de l'humour, de la convivialité et de l'authenticité » témoignent les participants. Les spectacles sont de grande qualité, très comiques et mettent en valeur le talent des comédiens, des cuisiniers, des serveurs, des techniciens, des chanteurs, ainsi que

leur amour pour le public et le monde agricole, sans oublier le repas délicieux et la balade en train touristique. Tous les participants ont été ravis et n'oublieront pas cette belle journée de détente et de rire. « Je remercie très chaleureusement toutes les personnes qui nous ont accompagnés pour cette sortie » déclare le Président.



FAMILLES DE LA SARTHE SIMPLIFIE VOTRE QUOTIDIEN



Besoin d'un coup de main pour vous aider au quotidien ? Familles de la Sarthe propose des services personnalisés pour répondre à tous vos besoins quotidiens : portage de repas à domicile, aide aux seniors, garde d'enfants, ménage, jardinage, bricolage et loisirs.

Services d'aide à domicile

Familles de la Sarthe propose des services d'aide à domicile, particulièrement adaptés aux personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie. Ces services incluent l'aide au lever et au coucher, l'aide à la toilette, l'aide aux courses, ainsi que le ménage et le repassage. L'équipe est disponible pour offrir un accompagnement personnalisé et répondre aux besoins spécifiques de chacun.

Les Voisineurs : un service solidaire

Les Voisineurs recréent le lien social et renforcent la solidarité entre voisins. Ce service gratuit et solidaire met en relation des bénévoles avec des

personnes isolées en Sarthe. Que ce soit pour partager un moment de convivialité (promenade, une partie de jeux de société...), rendre un service ponctuel, ou simplement discuter autour d'un café, les Voisineurs illuminent le quotidien des personnes, apportant une précieuse touche d'humanité. Vous vous sentez seul(e) ou avez besoin de compagnie ? Le Réseau des Voisineurs est fait pour vous ! Vous avez du temps à offrir ? Devenir Voisineur est une belle opportunité. Pour en savoir plus : voisineurs@famillesdelasarth.org ou 02 43 39 75 12.

Proximité des activités

L'association la plus proche se trouve à Mézeray. Elle propose le mardi après-midi des séances de scrabbles, des activités créatives (encadrement et cartonnage) et périodiquement des sorties au restaurant.

Contact : contact@famillesdelasarth.org
associations@famillesdelasarth.org
02 43 39 75 00.

JANVIER

■ **Assemblée générale de Génération Mouvement**

>>> 24 JANVIER

■ **Théâtre organisé par Attire d'L**

>>> 26 JANVIER

FÉVRIER

■ **Concours de puzzles du Tennis Club**

>>> 02 FÉVRIER



■ **Concours de belote de Génération Mouvement**

>>> 07 FÉVRIER

■ **Loto de la Boule Louplandaise**

>>> 22 FÉVRIER

MARS

■ **Carnaval de la FCPE**

>>> 01 MARS

■ **Apéro Party du Comité des fêtes**

>>> 08 MARS

■ **Concours de belote de Génération Mouvement**

>>> 14 MARS

■ **Concours de pétanque de la Boule Louplandaise**

>>> 30 MARS

AVRIL

■ **Soirée partenaires/ bénévoles du Football Club**

>>> 04 AVRIL

■ **Concours de pétanque du Football Club**

>>> 19 AVRIL

■ **Concours de pétanque de la Boule Louplandaise**

>>> 20 AVRIL

■ **Matinée Citoyenne**

>>> 26 AVRIL

■ **Soirée du Tennis Club**

>>> 26 AVRIL

MAI

■ **Barbecue party du Football Club**

>>> 11 MAI

■ **Brick-storming de la FCPE**

>>> 17 MAI

■ **Vide greniers du Football Club**

>>> 25 MAI



■ **Tournoi city du Football Club**

>>> 30 MAI

JUIN

■ **Assemblée générale et fête du Tennis Club**

>>> 21 JUIN

■ **Concours de pétanque de la Boule Louplandaise**

>>> 22 JUIN



■ **Tournoi Chéreau-Mussard du Football Club**

>>> 22 JUIN

■ **Rencontre parents/ enfants du Football Club**

>>> 27 JUIN

■ **Fête de l'école de la FCPE**

>>> 28 JUIN

JUILLET

■ **Assemblée générale du Football Club**

>>> 04 JUILLET

VIE MUNICIPALE : ÉTAT CIVIL

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents de :

- Émilien Guidé-Besnard né le 3 juillet 2024.
- Mivia Oulai née le 26 juillet 2024.
- Noam Belland né le 17 août 2024.
- Andrea Leseault né le 5 novembre 2024.
- Ambre David née le 12 novembre 2024.
- Amalia Fouquet née le 18 novembre 2024.
- Antonin Souchay-Engoulvent né le 12 décembre 2024.

VIE ÉCONOMIQUE : NOUVEAUX ARTISANS DANS LA COMMUNE



MAIRIE ET AGENCE POSTALE : HORAIRES D'OUVERTURE

■ La mairie est ouverte tous les matins de 9h à 12h et le mardi et le vendredi de 16h45 à 19h.

02 43 88 52 28

EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET EN CAS D'EXTRÊME URGENCE, CONTACTEZ L'ÉLU D'ASTREINTE AU 06 71 29 39 35.

■ L'agence postale est ouverte le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h, et le mercredi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h30 en semaine paire, et du lundi au samedi de 8h30 à 12h en semaine impaire.

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	M	FÉRIÉ	1	S		1	S		1	M		1	J	FÉRIÉ	1	D	
2	J		2	D		2	D		2	M		2	V		2	L	
3	V		3	L		3	L		3	J		3	S		3	M	
4	S		4	M		4	M		4	V		4	D		4	M	
5	D		5	M		5	M		5	S		5	L		5	J	
6	L		6	J		6	J		6	D		6	M		6	V	
7	M		7	V		7	V		7	L		7	M		7	S	
8	M		8	S		8	S		8	M		8	J	FÉRIÉ	8	D	
9	J		9	D		9	D		9	M		9	V		9	L	FÉRIÉ
10	V		10	L		10	L		10	J		10	S		10	M	
11	S		11	M		11	M		11	V		11	D		11	M	
12	D		12	M		12	M		12	S		12	L		12	J	
13	L		13	J		13	J		13	D		13	M		13	V	
14	M		14	V		14	V		14	L		14	M		14	S	
15	M		15	S		15	S		15	M		15	J		15	D	
16	J		16	D		16	D		16	M		16	V		16	L	
17	V		17	L		17	L		17	J		17	S		17	M	
18	S		18	M		18	M		18	V		18	D		18	M	
19	D		19	M		19	M		19	S		19	L		19	J	
20	L		20	J		20	J		20	D		20	M		20	V	
21	M		21	V		21	V		21	L	FÉRIÉ	21	M		21	S	
22	M		22	S		22	S		22	M		22	J		22	D	
23	J		23	D		23	D		23	M		23	V		23	L	
24	V		24	L		24	L		24	J		24	S		24	M	
25	S		25	M		25	M		25	V		25	D		25	M	
26	D		26	M		26	M		26	S		26	L		26	J	
27	L		27	J		27	J		27	D		27	M		27	V	
28	M		28	V		28	V		28	L		28	M		28	S	
29	M					29	S		29	M		29	J	FÉRIÉ	29	D	
30	J					30	D		30	M		30	V		30	L	
31	V					31	L					31	S				

SEMAINE JAUNE : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi après-midi de 15h à 18h30.

SEMAINE VERTE : tous les matins du lundi au samedi de 8h30 à 12h.

SAMEDI 26 AVRIL 2025

MATINÉE CITOYENNE

4^{ème}
édition

ATELIERS BRICOLAGE & JARDINAGE OUVERTS À TOUS

INSCRIPTIONS EN MAIRIE : 02 43 88 52 28 • accueil@mairielouplande.fr

